

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 20 Décembre (20/12/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 13 décembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. André LENFANT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme Christine LASSALLE), M. Bernard REDON (représenté par M. Guy-Michel EMPOCIELLO), **Adjoints**

Mme Nathalie GALHO (représentée par M. Gilles BENECH), **Conseillère Municipale**

ETAIENT EXCUSES :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

Mme Colette ROLLET, **Conseillère Municipale**

ETAIENT ABSENTS :

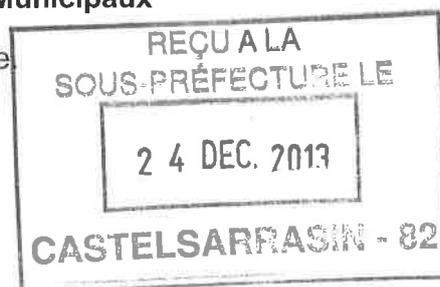
M. Guy ROQUEFORT, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Abdelkader SELAM est nommé secrétaire de séance

18 – 20 Décembre 2013

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Rapporteur : Madame CASTRO



Vu la délibération du 19 octobre 2012, approuvant le principe et le programme de l'opération de restructuration et de mise aux normes du bâtiment municipal hébergeant le Relais Assistante Maternelle, la Joujouthèque/ludothèque et le lieu d'accueil Parents Enfants (« La Momerie » situé jardin Firmin Bouisset) et son extension permettant la création d'une micro-crèche de 10 places, et arrêtant le programme et l'enveloppe financière de l'opération (400 000,00 € HT),

Vu les délibérations des 28 mars 2013 et 24 octobre 2013, portant sur l'acquisition et l'échange de parcelles mitoyennes,

Vu le rapport de Monsieur le Maire, proposant à l'assemblée de se prononcer sur le nouveau plan de financement prévisionnel de ce projet et sur son calendrier de réalisation,

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel comme suit :

C A F	92 000,00 €
Etat (D E T R 2014)	115 000,00 €
Département	15 000,00 €
C C A S	20 000,00 €
Commune	158 000,00 €
Total opération € HT	400 000,00 €

APPROUVE le calendrier de réalisation comme suit,

Consultation des entreprises	Mars à Avril 2014
Réalisation des travaux	Mai 2014 à Mars 2015
Remise de l'ouvrage	Avril 2015

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter sur ces nouvelles bases l'aide financière de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2014 (DETR), et du Conseil Général de Tarn et Garonne.

Pour copie conforme

Moissac le 23 décembre 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :